

METAL INFOS

N°57 - SEPTEMBRE 2023

UIMM

Grand Hainaut

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

BRAVO L'ENTREPRISE 2023

L'UIMM Grand Hainaut a organisé en partenariat avec l'Éducation Nationale la 31^{ème} **Cérémonie Bravo l'Entreprise**, destinée à récompenser les professeurs, leurs élèves et les industriels qui ont travaillé ensemble dans une démarche de projet. En présence de **Fabrice LEFEBVRE, Président de l'UIMM Grand Hainaut** et **Monsieur Ludovic LECOS, Directeur Académique Adjoint**.

Les entreprises partenaires en 2023 : AGRATI Vieux Condé, Alstom Petite-Forêt, Deprecq, DM Industrie, EODA, Mécajet, PPG Marly, Stuntac Usinage. De beaux projets ont été présentés par les jeunes, beaucoup d'investissement, de rigueur et de créativité de la part de toutes les équipes.

BRAVO D'OR Collège Montaigne Poix du Nord et l'entreprise STUNTAC USINAGE



BRAVO D'ARGENT Collège Jean Zay Feignies et l'entreprise EODA Pont sur Sambre



BRAVO BRONZE Lycée Blériot Cambrai et l'entreprise MECAJET Ligny en Cambrésis



ÉDITO

En juillet dernier, le nouveau Conseil d'Administration de l'UIMM Grand Hainaut, constitué de 25 entreprises, a élu son Bureau pour un mandat de 3 ans.

Pour le rayonnement de notre organisation, nos deux Vice-présidents Laurent Blaise et Frédéric Bellot, notre Secrétaire Patrick Lelievre et notre Trésorier Michel Ratajczak vont œuvrer à mes côtés.

Je profite de ce message pour remercier chaleureusement Fabrice Lefebvre pour son implication et son travail au cours de sa mandature.

L'UIMM Grand Hainaut représente près de 200 entreprises adhérentes qui emploient 25 000 employés.

La volonté de ce nouveau Bureau est de travailler de façon collective avec toutes les entreprises, quels que soient leurs métiers ou leurs tailles, au service de leur prospérité et de leur pérennité.

À l'heure de la nécessité de réindustrialiser la France, nos entreprises font face à un contexte instable, tant sur le plan économique avec une croissance faible que dans le domaine de l'énergie et des matières premières en lien avec le conflit Russo-Ukrainien. En outre, sur le plan social avec les attentes de compensation d'inflation, la baisse de l'engagement au travail et la pénurie de main d'œuvre, nos entreprises sont soumises à des défis inédits.

Au premier janvier 2024, une échéance importante nous attend avec la mise en place de la nouvelle convention collective nationale.

Celle-ci doit permettre de moderniser et de toiletter les accords existants. Ce travail de simplification est une réelle opportunité pour les entreprises de gagner en flexibilité grâce au dialogue social.

À ce titre, la mission de l'UIMM prend tout son sens : Informer, Conseiller, Défendre et Représenter.

Je sais que je peux compter sur l'ensemble de nos adhérents pour accomplir, ensemble, cette mission.



Benoît CHAMBON
Président de l'UIMM Grand Hainaut

RÉUNIONS & FORMATIONS

L'atelier organisé en février, animé par **Olivier FOULON et Olivier LEFEBVRE, Juristes à l'UIMM Grand Hainaut**, a porté sur des points d'actualité issus de la loi « Marché du travail », des lois de finances et financement pour 2023,

ou encore de décrets récents :

- Démission présumée en cas d'abandon de poste
- Électorat et éligibilité
- Activité partielle

- Dispositions relatives aux allocations chômage
- Mise en place de l'intéressement par décision unilatérale
- Aides aux alternants...

Nouveau dispositif conventionnel de branche

Dans le cadre du nouveau dispositif conventionnel de branche qui sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2024, des journées d'information, animées par **Olivier FOULON et Olivier LEFEBVRE, Juristes à l'UIMM Grand Hainaut**, ont été organisées :

Le **28 février 2023**, les points suivants ont été abordés :

- Contexte de la négociation, articulation entre la nouvelle convention et les autres sources de droit
- Homogénéisation de la notion d'ancienneté
- Dispositions relatives à la formation du contrat de travail (période d'essai)
- Dispositions relatives à l'exécution du contrat de travail (mobilité géographique, inaptitude, primes pour travail de nuit, primes pour travail exceptionnel du dimanche ou d'un jour férié...)
- Dispositions relatives à la rupture du contrat de travail (démission, licenciement, rupture conventionnelle, départ à la retraite, clause de non-concurrence...)
- Dispositions relatives à la suspension du contrat de travail (indemnisation en cas d'absence maladie, incidence de la maladie sur les congés payés, licenciement fondé sur l'absence prolongée ou les absences fréquentes et répétées, congés payés supplémentaires, congés familiaux, ...)

Le **28 mars et 13 juin 2023**, sur le thème : **Le temps de travail**

Ces 2 réunions ont permis de :

Revenir sur les dispositions de la future convention collective en matière de durée de travail, temps de repos, heures supplémentaires, congés payés, forfaits en heures et en jours sur l'année, astreinte, équipes de suppléance, etc.

Mettre en évidence les évolutions entre les conventions collectives actuelles et la convention applicable en 2024

Le **16 mai 2023**, sur le thème : **Les relations individuelles**. Les points suivants ont été abordés :

- Contexte de la négociation, articulation entre la nouvelle convention et les autres sources de droit
- Homogénéisation de la notion d'ancienneté
- Dispositions relatives à la formation du contrat de travail (période d'essai)
- Dispositions relatives à l'exécution du contrat de travail (mobilité géographique, inaptitude, primes pour travail de nuit, primes pour travail exceptionnel du dimanche ou d'un jour férié...)
- Dispositions relatives à la rupture du contrat de travail (démission, licenciement, rupture conventionnelle, départ à la retraite, clause de non-concurrence...)
- Dispositions relatives à la suspension du contrat de travail (indemnisation en cas d'absence maladie, incidence de la maladie sur les congés payés, licenciement fondé sur l'absence prolongée ou les absences fréquentes et répétées, congés payés supplémentaires, congés familiaux...)

À chaque réunion, c'est aussi l'occasion de présenter, pour chacun des thèmes traités, les différences entre nos dispositions conventionnelles actuelles et les dispositions qui les remplaceront au 1^{er} janvier 2024.



Présentation de la Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie

Judi 6 juillet 2023, Olivier Foulon et Olivier Lefebvre, Juristes à l'UIMM Grand Hainaut, ont présenté la Nouvelle Convention Collective aux entreprises.

C'était l'occasion de présenter aux entreprises non adhérentes, les principales mesures du nouveau dispositif conventionnel et leur impact concret sur leur entreprise et leurs salariés.



RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

Le constat est clair : la RSE s'invite de plus en plus dans la vie des entreprises, notamment pour l'obtention des marchés publics et privés. Pour en faire un levier de compétitivité et d'attractivité, l'UIMM est engagée sur ce sujet au service des entreprises qu'elle représente en soutenant une approche de performance globale industrielle.

Pour aider les entreprises à décrypter le paysage de la RSE et en faire un outil de performance globale industrielle, l'UIMM met en place une démarche RSE innovante, pragmatique et pro-industrielle.

Loin des grands concepts théoriques et moralisateurs, la RSE vue par l'UIMM est tout simplement une opportunité pour présenter un projet d'entreprise contribuant à une économie plus durable alliant performance économique et enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux. Autrement dit, comment l'entreprise est-elle impactée ? Quelles sont les opportunités à saisir ? Que fait-elle déjà de bien ? Pour « décrocher » des marchés, attirer/motiver des collaborateurs,...

Une réunion de présentation et d'échanges de l'approche RSE de l'UIMM a été organisée

le 15 mars au siège social de l'UIMM Grand Hainaut à Valenciennes.

Vos contacts RSE :

Clément BANSARD :

Email : clement.bansard@uimmg.com

Raphaëlle LAPLACE :

Email : raphaelle.laplace@uimmg.com



RÉUNIONS & FORMATIONS

CYCLE ÉNERGIE



Cap'Industrie et l'UIMM Grand Hainaut ont proposé en 2023 un cycle énergie, à destination des industriels du territoire.

Le premier atelier organisé le 1er février 2023 a porté sur la thématique solaire avec un zoom sur le photovoltaïque. Les sujets suivants ont été abordés :

- Nouveaux dispositifs d'aides 2023 sur l'énergie : amortisseur énergie, mécanisme AREHN 2023, bouclier tarifaire... par REV3
- Démarrer un projet de panneaux photovoltaïques pour votre entreprise : cadre réglementaire, calibrage du projet et retour sur investissement pour une PME industrielle... par l'entreprise Milliot Green
- Financement d'un projet solaire pour mon entreprise : les dispositifs à disposition des industriels de la Région Hauts-de-France, par REV3
- Retour d'expérience d'une entreprise du territoire sur la mise en place de panneaux

photovoltaïques au sein de leur entreprise.

Le second atelier organisé le 7 avril 2023 a porté sur la thématique plan de collecte et management de l'énergie. Cet atelier a comporté :

- Une intervention du CETIM sur la mise en place d'un plan de collecte énergie au sein de son entreprise : définition des objectifs, méthodologie pour planifier son plan de comptage, matériels et outils de passerelle (wifi, câbles, Bluetooth), logiciels, les aides à disposition pour s'équiper.
- Une intervention de DV Group et présentation de la solution « Smart Energie » pour manager efficacement son énergie.
- Un retour d'expérience de l'imprimerie LENGLET sur la mise en place de la solution « Smart Energie » au sein de la société.

Formation Devenir Référent Energie

PROREFEI vise à former les salariés dans l'industrie afin de concevoir, mettre en place et coordonner des actions permettant d'améliorer la performance énergétique. La formation PROREFEI est un parcours de formation multimodal répondant à l'ensemble des besoins théoriques et pratiques des entreprises et des Référents Energie en matière d'efficacité d'énergie.

Le Programme PROREFEI est ouvert aux salariés des entreprises industrielles (codes NAF) ayant en charge la compétence énergie ou souhaitant l'acquérir. Sont notamment concernés les directeurs d'usine, les responsables de production, de maintenance, de travaux neufs, les responsables QSE, HSE.

Une session a été organisée au siège social de l'UIMM Grand Hainaut à Valenciennes les 31 mai et le 2 juin 2023.

Formation utilisation de l'outil d'évaluation du risque chimique SEIRICH

Cette formation animée par Clément BANSARD, Chargé de Mission QSSE à l'UIMM Grand Hainaut, a permis aux participants de découvrir et comprendre le fonctionnement de l'outil SEIRICH. L'ordre du jour a été le suivant :

- Rappel sur les bases du risque chimique
- Le contexte réglementaire
- Présentation de l'outil
- Mise en application

Formation TMS PRO : « Devenir personne ressource du projet de prévention des Troubles MusculoSquelettiques (TMS) de l'entreprise »

Un cursus de formation a été proposé aux entreprises les 11 et 12 avril 2023.

Céline GERARDOT de l'entreprise « Interaction et Entreprises », habilitée INRS/CARSAT, a animé cette formation.

Réunion consacrée au bruit en milieu industriel



L'UIMM Grand Hainaut a organisé une matinée consacrée au bruit en milieu industriel le 1er juin 2023, à destination des industriels du territoire.

Au cours de cette réunion, les sujets suivants ont été abordés :

- Obligations réglementaires et prévention du risque professionnel
- Conséquences et enjeux des effets du bruit en milieu industriel
- Équipements de protection collectives (conception et grandes typologies des solutions techniques en milieu industriel et tertiaire)
- Équipements de protections individuels (sensibilisation et présentation des EPI existants en milieu industriel)

En partenariat avec la CARSAT Hauts-de-France, l'ASTAV, Cotral Lab et VENATHEC,

RÉUNIONS & FORMATIONS

Formation des dirigeants à la prévention des risques professionnels



L'objectif de cette formation qui s'est déroulée le 20 juillet dernier, dans les locaux de l'UIMM Grand Hainaut, était de favoriser les échanges entre participants, d'aborder les « incontournables » d'une démarche de prévention des risques : engagement, enjeux et valeurs, communication, analyse des

risques, analyse des accidents, les acteurs, formations, situation de crise, maintien dans l'emploi, ...

Cette formation a été animée par **Claude ROUTARD, Contrôleur CARSAT sur le territoire.**

Témoignage de Michel RATAJCZAK, Directeur Administratif et Financier, Entreprise SOGEREP

L'entreprise SOGEREP, située à Saint-Amand-les-Eaux, est spécialisée dans la fabrication, le reconditionnement et la fiabilisation de vérins industriels. Chaque vérin est un produit unique dont le développement et la fabrication nécessitent une étude spécifique afin de rendre son utilisation performante, sûre et durable.

Michel Ratajczak a beaucoup apprécié l'intervention de Monsieur Routard, qui

selon lui, a permis de rappeler les enjeux humains, juridiques, économiques et sociétaux d'une démarche de prévention mais aussi de l'importance à sensibiliser et former le management intermédiaire. Le chef d'entreprise donne l'impulsion de départ mais ce sont indéniablement les responsables d'équipes qui doivent promouvoir au quotidien, sur le terrain, la prévention des risques. Ils sont un rouage essentiel de la prévention.

Cette formation axée sur les enjeux d'une démarche de prévention des risques, Michel RATAJCZAK la conseille vivement à ses pairs. L'UIMM Grand Hainaut a d'ores et déjà prévu de proposer aux entreprises adhérentes, une nouvelle session de formation le lundi 23 octobre 2023.

Votre contact : Clément BANSARD, Chargé de Mission QSE/RSE
Email : clement.bansard@uimmgh.com

Formation : classement et cotation des emplois - Droit des classifications



Cette formation organisée en février 2023, avait pour but de permettre aux entreprises de s'approprier le futur système de classification, de comprendre les 6 critères classants et les problématiques juridiques principales associées.

Christelle DYLBAITYS et Blandine FIORE, Chargées de Missions Ressources Humaines et Olivier LEFEBVRE, Juriste à l'UIMM Grand Hainaut, sont intervenus au cours de cette journée.

Les équipes de l'UIMM Grand Hainaut sont à la disposition des adhérents pour venir faire une présentation en entreprise de la nouvelle classification, animer des formations en intra mais aussi faire de l'accompagnement personnalisé à la nouvelle classification y compris les fiches descriptives d'emploi.

Formation « Analyser et décrire les emplois de l'industrie »

Cette formation organisée en janvier 2023, dans les locaux de l'UIMM Grand Hainaut, a permis de revenir sur les différentes étapes préparatoires nécessaires à l'intégration du nouveau dispositif conventionnel (cartographie, fiches d'emplois, cotation de poste et déploiement).

Christelle DYLBAITYS et Blandine FIORE, Chargées de Missions Ressources Humaines à l'UIMM Grand Hainaut, ont animé cette journée.

CCPM : Certificat de Compétences Professionnelles de la Métallurgie

Afin d'attester de la connaissance de la classification résultant de la convention collective nationale de la métallurgie, en particulier la méthode de classement des emplois qu'elle définit, les signataires ont convenu de la création d'une certification professionnelle à la méthode de classement.

Cette certification, encadrée par l'article 64.3 de la Convention collective nationale de la Métallurgie du 7 février 2022, est un certificat de compétences professionnelles de la métallurgie (CCPM). Elle est présentée soit à l'issue d'une action de formation

réalisée par tout organisme de formation habilité par la branche, soit en candidature libre. Elle est obtenue après réussite à l'évaluation prévue.

L'UIMM Grand Hainaut a organisé 8 sessions de janvier à juillet 2023, de passation au CCPM « **Référent classification des emplois dans la Métallurgie** ». Les sessions se sont déroulées au centre de formation AFPI de Valenciennes.

Pour toute information complémentaire, votre contact : Christelle DYLBAITYS, Référente Classification tél 03.27.28.06.04
Email : christelle.dylbaitys@uimmgh.com



COMITÉ D'ORGANISATION DES EXPOSITIONS DU TRAVAIL

En 2022, le Comité d'Organisation des Expositions du Travail (COET) de l'examen « Un des Meilleurs Ouvriers de France » (UMOF) a confié la constitution des commissions du groupe VII « Métallurgie » - classe 1 « Chaudronnerie » à l'UIMM Grand-Hainaut. **Pauline GOUZON, Référente Certifications à l'UIMM GH et Benjamin LAFONT, Délégué Régional Sud-Est du SNCT (Syndicat National de la Chaudronnerie et Tuyauterie),** ont réuni 10 professionnels pour concevoir les sujets et grilles d'évaluation des épreuves qualificatives et finales, puis évaluer les œuvres des prétendants au titre « Meilleur Ouvrier de France » (MOF). Deux formateurs du Pôle Formation UIMM (AFPI) Nord Pas de Calais et le Président de l'UIMM Grand-Hainaut ont été membres des commissions.

Si vous souhaitez être membre du jury de création du sujet ou du jury évaluateur de la 28^e édition, ou si vous souhaitez inscrire un de vos salariés chaudronnier confirmé, **contactez Pauline GOUZON, Référente Certifications - Tél : 03 27 28 36 36**

Email : pauline.gouzon@uimmgh.com

RÉUNIONS & FORMATIONS

Formation accélérée et condensée : description et cotation des emplois

La nouvelle convention collective nationale de la métallurgie s'appliquera à toutes les entreprises de la branche au 1er janvier 2024.

Dans ce cadre, **4 sessions de formation accélérées et condensées ont été organisées en mars, mai et juin 2023**, regroupant 2 modules déjà déployés incluant les différentes étapes préparatoires nécessaires à l'intégration de ce nouveau dispositif conventionnel.

Ces formations ont été animées par **Christelle DYLBAITIS et Blandine FIORE, Chargées de Missions Ressources Humaines à l'UIMM Grand Hainaut.**

Le cycle RH - Attractivité des industriels : montrez le potentiel de votre entreprise

Un groupe fort et solidaire composé de 15 industriels du territoire du Grand Hainaut ont travaillé et échangé sur l'attractivité de leur entreprise !

Proposé par CAP INDUSTRIE et l'UIMM Grand Hainaut, animé par le cabinet RH Performances, un cycle de quatre temps forts, a été proposé aux industriels pour échanger, réfléchir et débattre sur les leviers d'attractivité dont ils disposent pour attirer et

fidéliser leurs salariés.

Les thématiques abordés au cours des 4 temps forts organisés de mars à juin 2023 dans les locaux de l'UIMM Grand Hainaut :

- Déstabilisation & cohésion
- Communiquer
- Nouveaux managements
- Attirer - Recruter & fidéliser

Ateliers description des emplois et cotation

L'UIMM Grand Hainaut est engagée aux côtés de ses entreprises adhérentes pour réussir le déploiement du nouveau dispositif conventionnel de branche.

Afin de préparer les entreprises à sa mise en œuvre, des ateliers pratiques ont été organisés, concernant la description des emplois, base incontournable de la nouvelle classification des emplois.

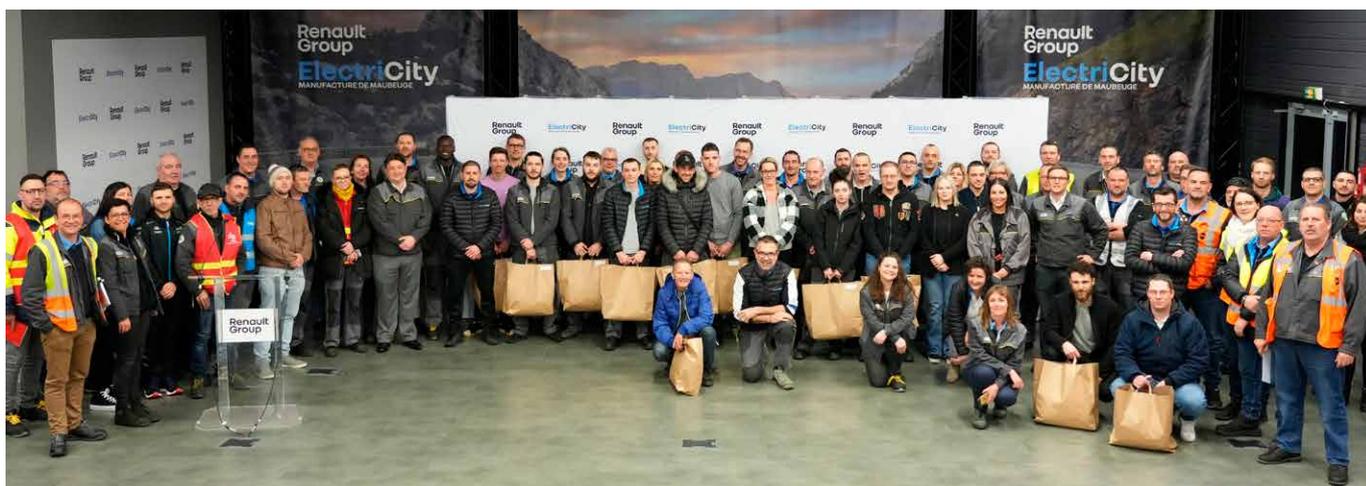
De janvier à juin 2023, 5 ateliers ont été

proposés aux entreprises adhérentes et 10 emplois ont été abordés : chef d'équipe technicien, technicien de maintenance, responsable de production, soudeur, chargé d'affaires, tuyauteur, technicien méthodes, chaudronnier, responsable bureau d'études et opérateur usinage.

Ces ateliers ont été animés par **Isabelle Colliez, Chargée de Mission Ressources Humaines à l'UIMM Grand Hainaut.**

VIE DES ENTREPRISES

Renault ElectriCity crée 300 emplois en 2023



L'annonce de cette première vague de 300 embauches CDI, en mars dernier, s'inscrit dans l'engagement pris le 8 juin 2021, lors de la signature de l'accord social « pour l'avenir des sites Renault dans les Hauts-de-France », de procéder à 700 recrutements CDI entre 2022 et 2024.

En poursuivant son plan d'embauches, ElectriCity construit son futur et accompagne l'industrialisation de ses nouveaux projets : Scenic- E-tech Electrique et R5 Electrique à

Douai ; les nouvelles variantes de Kangoo pour Renault, Nissan et Mercedes et R4 Electrique à Maubeuge.

À travers le développement continu et pérenne des compétences de ses salariés, notamment via l'obtention d'un CQPM (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie), ElectriCity soutient son ambition de devenir le centre de production de véhicules électriques le plus important et compétitif d'Europe avec 500 000 véhicules à l'horizon 2025.

Au terme de ce premier semestre, 250 CDI ont été signés.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'écosystème de l'électrique Renault dans les Hauts-de-France, avec nos fournisseurs et partenaires (AESC Envision, Verkor, Minth) va faire de la région Nord la référence européenne en matière de savoir-faire et de production « made in France » de véhicules électriques de haute technologie et générer ainsi des milliers d'autres emplois.

VIE DES ENTREPRISES

Groupe HIOLE INDUSTRIES : RSE, c'est l'heure du bilan !

Dans le cadre de sa stratégie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), le Groupe HIOLE a publié son premier rapport RSE. Il rend compte des engagements du Groupe et des actions menées en 2022 et au cours du premier trimestre 2023.

Ce rapport ne manque pas de rappeler les 3 valeurs fondamentales du Groupe : Respect, Innovation, Engagement.

Le rapport est accessible en flashant ce QR CODE et sur le site internet du Groupe HIOLE INDUSTRIES.



STELLANTIS
VALENCIENNES

Stellantis Valenciennes, acteur majeur de l'électrification



- Des réducteurs de vitesse « RG » produits depuis 2019.
- Des ensembles moteur/réducteur appelés e-DM sortent depuis quelques jours de nos lignes.

Après une première ligne de fabrication de réducteurs de vitesses, appelés RG (Reduction Gear), en 2019 qui permettait de produire 220 000 réducteurs par an, une nouvelle ligne a vu le jour en 2021 pour augmenter la capacité de production de l'usine à 820 000 par an.

Aujourd'hui le site va plus loin et vise 1 200 000 réducteurs par an. Elle lance sa nouvelle ligne de production d'e-DM - « electric Drive Module » (module de conduite électrique). Le site de Valenciennes assemble, sur une nouvelle ligne, le moteur électrique en provenance de l'Est de la France, avec le réducteur qu'elle produit sur place. C'est cet ensemble réducteur/moteur qu'on appelle l'e-DM.

Les métiers de la mécanique ne sont pas oubliés dans ce virage vers l'électrique. L'usine assure l'usinage des pièces acier (arbres, couronnes...) et aluminium (carters), ainsi que le traitement thermique des pièces des réducteurs.

Les nouvelles lignes sont fortement robotisées. Elles sont également équipées sur de nombreux postes de caméras de contrôle qui assurent la qualité de l'assemblage et du fonctionnement des organes.

L'exigence qualité de cet organe nécessite une attention particulière relative au bruit. En effet, les véhicules électriques sont bien moins bruyants que les véhicules thermiques, ce qui renforce l'exigence du client final en termes de bruit.

Les phases de méthode des lots sont en cours pour fournir en direct en e-DM, dans les prochaines semaines, les usines terminales qui assemblent les véhicules.

KEPRA INDUSTRIES : un partenaire à double compétence chaudronnerie et usinage



KEPRA INDUSTRIES ajoute une nouvelle corde à son arc.

L'entreprise répond aux besoins de nombreuses entreprises industrielles en pièces ou ensembles mécaniques sur mesure pour leurs processus de production et de traitement des fluides.

Anciennement OXYPLUS (chaudronnerie industrielle), KEPRA propose maintenant, avec LYS MECANIQUE, un partenariat à **double compétence chaudronnerie et usinage**.

KEPRA offre également des solutions personnalisées pour répondre à tous vos besoins à **l'unité ou en séries**.

La chaudronnerie couvre les activités de fabrication de pièces à partir de métaux en feuilles (tôles), avec également des tubes

et des profilés entrant dans la réalisation d'équipements.

Ces équipements sont pour les secteurs de la chimie, de l'énergie, de l'agroalimentaire, de la manutention ou du traitement des fluides (gaz ou liquides).

Notre atelier de chaudronnerie industrielle fabrique des **pièces sur mesure**. Elles sont souvent destinées à des équipements de traitement et de transfert de fluides, tels que des cuves ou réservoirs, des échangeurs de chaleur, des ensembles tuyautés, des conduits et des éléments intervenant dans une usine complète comme une cimenterie ou une sucrerie.

Nous réalisons également des évaporateurs et des condenseurs mécano-soudés pour le biogaz ; des bouilleurs, réchauffeurs, refroidisseurs (avec des alliages de Duplex, Titane, Nickel, ...).

Des cuves sous pression complètent le tableau pour le secteur des centrales hydroélectriques ou centrales nucléaires.

DÉCOUVREZ NOTRE SYNERGIE INDUSTRIELLE

Une solution complète pour vos projets.

Nous sommes en mesure de vous offrir une prestation industrielle intégrée, couvrant toutes les étapes du processus : bureau d'études, débit, performance de notre atelier de soudure, usinage, montage...

Votre contact pour l'étude de votre projet :
badaoui@kepra.fr ou 06 08 62 47 53

VIE DES ENTREPRISES

La Toyota Yaris atteint la barre des 10 millions d'exemplaires



25 ans après son lancement commercial, la Toyota Yaris va rejoindre le cercle des modèles Toyota vendus à plus de 10 millions d'exemplaires : Corolla, RAV4, Hilux, Camry et Land Cruiser.

La 10 millionième Yaris, un modèle GR Sport Hybride, a été produite sur le site de Toyota Motor Manufacturing France (TMMF) à Onnaing le 30 mars dernier.

Avec un volume cumulé de plus de 4,5 millions de véhicules, TMMF se révèle le 1^{er} site mondial de Toyota pour la production de la Yaris.

Avec un total de 255 584 unités produites en 2022, TMMF est le 1^{er} site de production automobile en France. C'est dans ce contexte très porteur que TMMF ambitionne de dépasser en 2023 le seuil des 280 000 voitures

produites, ce qui établirait un nouveau record de production pour le site valenciennois.

Avec une production cumulée de plus de 4,5 millions de véhicules, TMMF couvre quatre générations de Yaris, la production du premier hybride au monde dans le segment des citadines et l'ajout récent d'un deuxième modèle, la Yaris Cross.

ÉVÉNEMENTS

Assemblée Générale de l'UIMM Grand Hainaut



L'Assemblée Générale de l'UIMM Grand Hainaut, qui s'est tenue le 5 juillet 2023, a renouvelé son Conseil d'Administration lequel a désigné, à l'unanimité, Monsieur Benoît CHAMBON, Vice-Président Corporate

Affaires de l'entreprise TOYOTA MOTOR MANUFACTURING FRANCE à Onnaing, à la présidence de l'UIMM Grand Hainaut. Monsieur Benoît CHAMBON succède ainsi à Monsieur Fabrice LEFEBVRE. Au

cours de cette même séance, le Conseil d'Administration a remercié Monsieur Fabrice LEFEBVRE pour son implication au cours de ces 3 dernières années.

ÉVÉNEMENTS



EDIVAL : Espace Découverte de l'Industrie

L'association Edival, Présidée par Philippe De Gasquet Directeur des Relations Sociales et Humaines chez Stellantis Hordain, organise et coordonne l'ensemble des visites. Pour les différents niveaux scolaires des élèves de CM2, 4^{ème} et 3^{ème} de collège et 2nde.

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, des binômes professeurs et industriels ont finalisé la réalisation de supports pédagogiques de visites.

- Entreprise Renault Electricity Maubeuge niveaux cycle 3 (CM2 et 6^{ème}) et cycle 4 (4^{ème} et 3^{ème})
- Entreprises Stellantis Hordain niveau 2nde lycée.

L'entreprise Stellantis Hordain a organisé le 6 mars 2023 une visite test avec une classe de 2nde du Lycée Kastler à Denain.

Pour toute information complémentaire, votre contact : edith.jacquart@uimmgh.com
Tél : 03 27 28 06 08

«La Fabrique 4.0» : l'usine près de chez soi

L'UIMM Hauts-de-France et ses partenaires (Région Hauts-de-France, OPCO 2i, Caisse d'Épargne Hauts-de-France, Région Académique Hauts-de-France et Pôle Emploi) ont lancé en 2022 la « Fabrique 4.0 », une usine itinérante de découverte, de sensibilisation et d'expérimentation des métiers industriels. Son ambition : promouvoir et véhiculer l'image d'une industrie en mouvement, innovante et ouverte sur son territoire.

L'objectif est double : il consiste à offrir aux différents publics une découverte immersive au cœur des métiers industriels et un parcours expérimental dans les conditions du réel.

L'atelier 4.0 abrite un condensé de technologies innovantes : hologramme, réalité virtuelle, jumeau numérique, automatisme, robotique, fabrication additive. L'atelier se compose de 6 îlots « métiers et technologiques », représentatifs d'un processus industriel et répartis en 4 zones : briefing, réalité virtuelle, réalité augmentée, ligne de production.

L'UIMM Grand Hainaut a coordonné la venue de la ligne mobile sur 5 étapes au cours du premier semestre 2023 :

1. Du 7 au 10 février 2023 au Collège Eugène Thomas à Le Quesnoy
2. Du 20 au 22 février 2023 au Pôle Emploi de Denain en présence d'industriels dans le cadre d'un job dating
3. Du 13 au 16 mars 2023 à la Cité Scolaire Camille Claudel à Fourmies

4. Du 12 au 16 juin 2023 au Collège Jean Rostand à Le Cateau

5. Le 20 juin 2023 sur le site de HIOLLE INDUSTRIES

Près de 1 000 personnes (scolaires, demandeurs d'emplois et professionnels) ont eu l'occasion de visiter la ligne sur ces différentes étapes



À VOUS DE COMMUNIQUER

La rubrique « Vie des Entreprises » est à la disposition de nos adhérents qui souhaitent présenter une information, un produit, un procédé nouveau ou un événement particulier. Edith Jacquart, Chargée de Communication, est à votre disposition pour tout renseignement. Tél. : 03 27 28 06 06 - E-mail : edith.jacquart@uimmgh.com

40 route d'Aulnoy - 59300 VALENCIENNES - Tél. : 03 27 28 06 06 - Fax : 03 27 41 23 61
Site internet : www.uimm-grandhainaut.fr

Suivez-nous aussi sur : [f](#) [t](#) [in](#)

